

« L'émergence de l'Afrique subsaharienne dans la mondialisation »

L'Afrique subsaharienne a émergé dans la conscience de nombreux pays et toutes les puissances ont adopté une stratégie dans sa direction, de la Chine aux Etats-Unis et au Brésil, en passant par la Russie (très présente sur le plan économique) et la Turquie (de plus en plus active sur tous les plans).

Mais il faut dans ce contexte très évolutif se méfier des raisonnements trop simples. L'impact du développement de l'Afrique subsaharienne ne restera pas sans conséquences sur le reste du monde, avec à la clé nombre de batailles d'influence sur son territoire. D'autres interactions, ne reposant pas uniquement sur l'exploitation des ressources naturelles, se dessinent. Quel est donc le visage que présente aujourd'hui l'Afrique subsaharienne, entre maximisation de ses atouts, stratégie de croissance durable et mutations institutionnelles¹

**« L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ATOUTS, DEFIS ET ENJEUX DE GOUVERNANCE »
par Philippe HUGON, directeur de
recherche à l'IRIS**

Si Philippe Hugon, pour les besoins de la démonstration, annonce une analyse globale du continent africain, il invite à ne pas oublier que l'Afrique subsaharienne est fragmentée entre de très grands Etats (Afrique du Sud, Nigeria) et des micros Etats. Cette réalité complexe se prête à de nombreuses grilles d'analyse au-delà du triptyque guerres/épidémies/famines longtemps dominant. Le dynamisme économique actuel corrobore celui des milieux d'affaires tandis que la permanence du sida ou la situation en Somalie confortent celle des

organisations non gouvernementales. Ph. Hugon distingue, grâce à une brève typologie, Afrique subsaharienne francophone (avec en filigrane la question du devenir possible de la zone franc), anglophone (connaissant un essor particulier des marchés financiers) et lusophone. Coexistent de même plusieurs modèles économiques : le modèle fondé sur les industries minières et pétrolières avec des risques possibles de distorsion, le nouveau modèle d'une agriculture exportatrice très largement diversifiée, le modèle des économies très compétitives à l'échelle mondiale, mais aussi celui des économies stagnantes (Madagascar et Zimbabwe) sans compter les cas restreints d'Etats faillis (dont fait partie le Mali).

Le paradigme essentiel réside selon Ph. Hugon dans la temporalité. Si on adopte la posture du regard dans le rétroviseur, on ne verra sans doute que la permanence d'une certaine Afrique rurale. Si on privilégie l'analyse de court terme, la transformation que connaît l'Afrique subsaharienne depuis 15 ans est frappante. Penser à long terme oblige en revanche à prendre en compte le doublement attendu de la population africaine subsaharienne, qui devrait compter deux milliards d'habitants d'ici 2030, et à anticiper davantage des problèmes d'envergure comme la gestion des villes.

Ph. Hugon n'entend pas nier certaines faiblesses. L'économie de l'Afrique subsaharienne est encore largement caractérisée par des productions tirées du sol et du sous-sol, par la faiblesse du tissu industriel et par l'étroitesse des marchés nationaux que ne vient pas compenser l'intégration régionale. Elle se place donc souvent dans un horizon de court terme. Les paysans restent attachés aux cultures plutôt extensives, dans le cadre d'une poly-activité, sans la prise de risque que constitue un usage plus intensif de la mécanisation, des engrais et des pesticides. Certes, l'innovation est présente en Afrique subsaharienne, le taux d'épargne s'est accru et les circuits financiers se sont diversifiés. Mais comme un retour rapide de l'investissement financier est privilégié, on passe toujours difficilement au stade de la PME, qui suppose de nouveaux rapports à la fiscalité et à l'appareil d'Etat ainsi qu'une moindre flexibilité dans l'utilisation de la main d'œuvre. Les

⁽¹⁾ Ce dossier a été rédigé sur la base des analyses présentées lors du 27^{ème} Rendez-vous de la mondialisation du 3 octobre 2012, assorties des remarques introductives de Lionel Zinsou, président de *Pai partners*. Assurant la présidence de ce débat, il a dénoncé la permanence de certains clichés notamment compassionnels, ou privilégiant le seul paramètre des matières premières, ou récusant la révolution financière en cours dans l'Afrique subsaharienne. Vincent Chriqui, directeur général du Centre d'analyse stratégique, a prononcé le discours d'ouverture, en évoquant les facteurs endogènes de croissance de cette partie du monde pouvant certes s'avérer fragiles et réversibles, mais nécessitant de faire des paris de long terme en vue d'une meilleure insertion dans la mondialisation.

ressources naturelles jouent un rôle ambigu. Les taux de croissance les plus élevés depuis dix ans dans cette partie du monde, contrairement à l'opinion généralement répandue, ne sont pourtant pas le fait des pays pétroliers.

L'Afrique subsaharienne a connu un certain nombre de ruptures fondamentales, tenant tant à des facteurs endogènes qu'à des facteurs exogènes, ces derniers étant d'ailleurs selon Ph. Hugon les plus structurants. L'insertion dans la mondialisation a ainsi entraîné une diversification radicale des partenariats de l'Afrique en dix ans, avec une place importante faite à la Chine. La question de la dette et celle de l'ajustement permanent ne sont plus des problèmes pour l'Afrique subsaharienne. Après le choc de la crise de 2008, elle a certes connu un contrechoc en 2009. Les pays africains ont cependant pu mettre en place des politiques contra-cycliques de relance de la demande et de déficit public. L'impact du prix très volatil des matières premières sur le «trend» actuel de croissance, alors que l'Afrique subsaharienne conserve globalement un modèle économique très énergivore, reste difficile à évaluer. Ph. Hugon estime en revanche déterminant pour l'avenir, sans contestation possible, le paramètre de la transition démographique, comme celui de l'urbanisation et celui de l'essor d'une classe moyenne. Comment pourra-t-on trouver un emploi aux jeunes actifs et comment financera-t-on les non actifs dans 20 ans alors qu'il n'existe pas de systèmes de retraite ?

Au vu de ce qui précède, il est impossible de d'isoler un seul modèle de développement valable pour toute l'Afrique subsaharienne. L'Afrique connaît sur son territoire des trajectoires de développement multiples, fruits de l'histoire, des potentialités, du mode d'insertion dans la mondialisation de chaque société. La question de l'horizon temporel des acteurs se pose à nouveau. Tout risque en Afrique subsaharienne, quel qu'il soit (risque des frontières, risque démographique) est en même temps une opportunité. Le fait même d'être de plus en plus convoitée en tant qu'enjeu de diversification économique peut offrir à l'Afrique subsaharienne soit des vraies opportunités dans la négociation, soit en faire la cible passive d'un « *package deal* ». L'écueil à éviter absolument est l'adoption du modèle carboné couplé à des cycles courts de production qui a prévalu dans les pays industrialisés.

Tout ceci a bien sûr des conséquences pour la « gouvernabilité » concept que Ph. Hugon préfère à celui de « gouvernance ». On ne peut en

premier lieu faire l'impasse sur la question de l'Etat qui doit rester le garant d'un minimum de sécurité et doit assurer le contrôle du territoire. La deuxième question renvoie à la pluralité des régimes juridiques et à la question du droit, la *common law* n'étant pas forcément selon Ph. Hugon gage de la plus grande efficacité. Enfin, il y a l'enjeu démocratique. Si Amartya Sen est un fervent partisan de la démocratie, d'autres économistes ne voient pas d'un mauvais œil, dans une optique de développement de long terme, un despotisme éclairé à la chinoise. Ph. Hugon, citant Montesquieu, estime que son principe de séparation des pouvoirs (assorti de jeux de contre-pouvoirs) est plus adapté à la diversité des régimes politiques africains que la vision des bailleurs de fond internationaux, centrée sur l'organisation d'élections et le respect de règles formelles.

« LA SOUTENABILITE DE LA CROISSANCE AFRICAINE : IMPACTS DES PRESSIONS DEMOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES » par Sylvie Brunel, professeur des universités à l'Université Paris IV Sorbonne

Les points forts de l'Afrique subsaharienne ne doivent pas occulter la faiblesse que constitue dans cette partie du monde la permanence d'une économie d'enclave, entraînant une désarticulation des territoires. Sylvie Brunel souligne que s'il y a des Africains très bien intégrés dans la mondialisation, 550 millions d'entre eux restent des « Africains du dehors ». Essentiellement ruraux, vulnérables aux aléas naturels, victimes de maladies oubliées, ils sont venus accélérer la croissance des villes (40 d'entre elles au sud du Sahara comportent désormais plus d'un million d'habitants), villes prédatrices des bonnes terres et entraînant de par leurs modes d'expansion des problèmes de gestion de l'eau, de traitement des déchets et de migration pendulaire.

On voit d'ici combien les questions démographiques et environnementales demeurent entières dans l'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement les questions agricoles et d'indépendance alimentaire. La dépendance alimentaire reste forte car les Etats ont pris l'habitude, dans un contexte de baisse du prix des matières premières (cf. les années 1990-2000), de s'approvisionner sur les marchés internationaux. Ceci se double d'un attrait des populations locales pour les biens importés souvent beaucoup mieux conditionnés. Dans ce contexte, la récente volatilité du prix des matières premières est une

catastrophe pour l'Afrique subsaharienne où les populations urbaines peuvent consacrer désormais jusqu'à 80% de leur revenu à l'achat de nourriture. Les réserves considérables de terres arables et cultivables qu'elle possède ne peuvent bénéficier pleinement à l'Afrique subsaharienne puisque seules 10% d'entre elles font l'objet d'une mise en valeur réelle. Compte tenu de l'ampleur des investissements nécessaires, les opérateurs extérieurs de l'accapement des terres ne méritent peut-être pas, selon S. Brunel, toute l'opprobre dont on les accable. On assiste à des situations paradoxales, comme celle de la République Démocratique du Congo, grenier potentiel, qui est pourtant le pays d'Afrique subsaharienne où l'on souffre le plus de la faim. Les famines sont toujours possibles et ne doivent rien à la fatalité. L'Afrique subsaharienne dépend de son agriculture mais ne nourrit pas sa propre population, d'autant qu'elle ne peut pas compter, comme l'a fait l'Europe au XIX^{ème} siècle, sur une forte migration à l'extérieur du continent pour faire baisser la pression.

Pour autant, il ne s'agit pas de déclarer les systèmes agricoles africains obsolètes et dénués de capacités d'adaptation, bien au contraire. Dès que sont mis en place des éléments de modernisation rurale misant sur la compétitivité et basés sur une plus grande synergie entre sphère urbaine et sphère rurale, les rendements explosent comme le montre l'exemple du Burkina-Faso. Mais les systèmes africains étaient surtout très bien adaptés à une faible densité de population, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les rendements à l'hectare restent faibles, fruits de stratégies d'expansion des superficies et de minimisation des risques. Maximiser les rendements équivaldrait à acheter des semences, des engrais, certaines catégories de pesticides. Cela a un coût jugé par beaucoup rédhibitoire. S. Brunel estime indispensable une modernisation des filières agricoles africaines pour contrebalancer cet état de fait.

Un autre danger guette l'Afrique subsaharienne, celui d'une « Disneylandisation ». Ceci résulte selon les analyses de S. Brunel de la propension occidentale à considérer l'Afrique comme le conservatoire d'une biodiversité menacée. Une certaine imagerie toujours couplée au « fantasme du bon sauvage » aboutit à donner aux parcs naturels une emprise toujours plus grande sur les territoires aux dépens des propres habitants de la zone. Certes le tourisme a des effets de masse qui ont incité certains pays (Rwanda ou Kenya) à

énormément miser sur cette activité, quitte comme ailleurs à faire volte-face si du pétrole est découvert dans les zones concernées.

Au-delà de la nécessité des « 4P » (la paix, la pluie, les puits, les prix), de la prise en compte du changement climatique (par exemple, une variabilité nouvelle des pluies pèse déjà sur le sort des semences au Burkina-Faso et au Mali), ce qui a permis, *mutatis mutandis*, la modernisation des campagnes françaises après la deuxième guerre mondiale manque cruellement en Afrique subsaharienne. Les quarante années à venir seront cruciales en raison de la transition démographique. L'effort absolument nécessaire en matière d'éducation, à l'image de ce qui a été fait au Bénin, ne doit pas avoir pour effet (pervers en l'occurrence) de détourner les agriculteurs des campagnes. L'Afrique subsaharienne a besoin d'entrepreneurs. Elle a surtout besoin d'entrepreneurs dans le monde agricole promouvant un plus grand contrôle de la qualité et la diversification des filières. Ces entrepreneurs apparaissent à la lisière des villes africaines où ils se mettent au service de la classe moyenne en expansion. Ce mouvement doit se renforcer et cela passera, selon S. Brunel, par une valorisation globale du monde rural africain, encore trop méconnu quand il n'est pas oublié.

L'IMPACT DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE SUSBSAHARIENNE SUR LE RESTE DU MONDE par Jean-Marc CHÂTAIGNER, directeur général adjoint de la Direction de la mondialisation, du développement et des partenariats au ministère des Affaires étrangères et européennes

L'accélération de l'histoire fait que l'on peut très vite, selon Jean-Marc Châtaigner, être en retard d'une analyse concernant l'Afrique subsaharienne, ou plutôt les Afriques. La divergence des situations particulières à chaque pays ne doit cependant pas faire oublier que l'émergence du continent africain est globalement réalisée et que « l'inversion des pôles » est déjà accomplie. De Madagascar où l'on peut envoyer à l'autre bout du monde des milliers d'euros grâce à son téléphone portable au Burkina Faso qui mène un processus de scolarisation plus rapidement que les Etats-Unis ne l'ont fait au XIX^{ème} siècle et la Corée du Sud au XXI^{ème} siècle, les faits viennent contredire les clichés qui perdurent, souvent par trop compassionnels comme déjà cité.



regards
questions
débats



La croissance africaine, rappelle J-M. Châtaigner, est celle qui a le mieux résisté à la crise en 2009/2010. Devenue le 2^{ème} pôle de croissance mondiale l'Asie, l'Afrique subsaharienne, outre des progrès notables dans les situations institutionnelles, bénéficie également d'un désendettement massif, stratégie que la France et le Royaume-Uni ont ardemment défendue. L'économie reste certes très largement rentière et donc dépendante de la demande extérieure. Mais un tel modèle n'est pas forcément voué aux gémonies alors que l'exemple norvégien montre que la rente pétrolière peut être très bien utilisée. Le Botswana sait lui aussi tirer profit de sa rente diamantaire. Le poids de la classe moyenne africaine (soit une population de 300 millions de personnes, pouvant dépenser de 2 à 20 dollars par jour), en raison de son potentiel croissant de consommation, ne doit pas être négligé. Cette classe moyenne équivaut à celle de l'Inde dont on parle davantage. Cependant, une transition démographique évoluant moins favorablement que ce qu'envisagent certaines études pourrait remettre en cause cette évolution. La politique de formation reste en parallèle un enjeu majeur pour l'Afrique subsaharienne, avec ce que cela suppose de valorisation du rôle des femmes.

Tous ces éléments font que l'Afrique subsaharienne a changé de statut vis-à-vis du monde. Des pays tels que la Turquie, la Corée du Sud, le Brésil l'ont bien compris, aux côtés de la Chine. La part de cette dernière dans les investissements directs effectués en l'Afrique subsaharienne est passée, en accéléré, de 1% en 2003 à 16% en 2008. Dans ces conditions, J-M. Châtaigner juge le modèle actuel d'aide public au développement « fini » car conçu pendant les années de guerre froide avec un arrière-plan idéologique prégnant poussant au maintien des pays bénéficiaires dans une forme de dépendance. Dans les années 1960/1970, l'action de la France peut être évaluée positivement car elle a contribué à stabiliser plusieurs pays. Ceci a peut-être eu par la suite des effets plus négatifs en empêchant certaines mutations, à l'inverse de celles qui se sont manifestées dans les pays anglophones en raison d'une stratégie différente des autorités britanniques. L'heure est aujourd'hui à une réflexion beaucoup plus globale sur les tenants et aboutissants du développement. Il pourrait selon J-M. Châtaigner prendre la forme d'un dialogue fructueux entre *think tanks* africains et *think tanks* français sans occulter la question de l'avenir de la zone franc, d'ailleurs en discussion à Bercy. Il n'est pas exclu que cette zone franc devienne à terme le noyau dur d'une zone monétaire beaucoup plus large. Mais il faut surtout ne pas s'interdire de mobiliser la plus large palette d'outils possible, des flux issus des diasporas

africaines aux mécanismes déjà existants du micro-crédit et de la micro-assurance. L'Afrique subsaharienne a aussi des riches à qui il faut offrir la possibilité d'investir dans leur propre pays, à l'aide par exemple de *joint-ventures* correctement calibrées.

Dernière arrivée sur le marché de la croissance mondiale, l'Afrique subsaharienne n'est pas représentée dans le G8 et très peu dans le G20. Elle doit avoir son mot à dire dans les grands enjeux de la gouvernance mondiale, particulièrement pour ce qui concerne le développement durable. La situation sera en effet rapidement sans issue si l'Afrique subsaharienne décide d'appliquer à l'identique, comme la Chine et l'Inde l'ont fait, le modèle carboné occidental. JM Châtaigner plaide donc pour une mutation profonde de l'économie africaine, faisant le pari d'une transformation des investissements massifs en provenance des pays étrangers au profit du développement industriel. Tâche délicate, puisque l'Africaine doit aujourd'hui subir des contraintes autrement plus grandes que celles qu'ont connu les Etats-Unis, l'Union européenne et la Chine dans les temps bénis de leur expansion et de leur croissance.